



Pommier / Poirier

N°06
19/03/2020



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
NOUVELLE-AQUITAINE

Animateur filière

Emmanuelle MARCHESAN
FDGDON 47
e.marchesanfredonaqui@laposte.net

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Edition **Sud Nouvelle-Aquitaine**
Départements Sud 24/Sud 16/Sud 17/33/47

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF
draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

Pommier - Poirier

- **Tavelure** : le potentiel de spores projetables à la prochaine pluie devrait être important et le risque pourrait être élevé.
- **Feu bactérien** : la période de sensibilité débute pour les variétés à débourrement précoce, l'évolution des températures est à surveiller.
- **Pucerons** : la période à risque est en cours.
- **Tordeuse orientale** : les premières captures ont été enregistrées.
- **Acariens rouges** : les éclosions débutent.

Poirier

- **Période de floraison** : voir l'encadré « abeille » à la fin du bulletin.

Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.

Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine
Pommier/Poirier Edition Sud
Nouvelle-Aquitaine N°X
du JJ/MM/AA »

ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

Pommier - Poirier

• Stades phénologiques

Pommier :

En Lot-et-Garonne : stade B à C3 pour Canada ; stade B à D pour Golden ; stade C3-D pour Chantecler ; stade D-D3 pour Gala et Granny ; stade D3-E à E2 pour Braeburn et Pink Lady.

En Gironde : stade B-C à C3 pour Chantecler ; stade C3-D à D3 pour Golden et Gala.

En Dordogne : stade C3-D pour Canada, Golden et Chantecler ; stade D-D3 pour Gala et Granny.

En Charentes : stade C-C3 pour Chantecler ; stade B à C3 pour Golden et Gala.

Les stades phénologiques sont hétérogènes au niveau d'une même variété, voire d'un même arbre.



Stade C3

« Eclatement du bourgeon » (BBCH 54)



Stade D

« Apparition des boutons floraux » (BBCH 55)



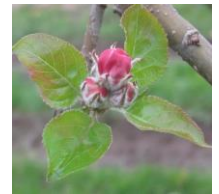
Stade D3

« Ecartement des boutons floraux » (BBCH 56)



Stade E

« Les sépales laissent voir les pétales » (BBCH 57)



Stade E2

« Les sépales laissent voir les pétales » (BBCH 59)

Poirier :

En Lot-et-Garonne : stade D3-E à début E2 pour William's, Comice et Conférence ; stade E2-F pour Harrow Sweet et Passe Crassane.

En Gironde : stade D3-E à E2-F pour William's ; stade D3-E à début E2 pour Comice ; stade E2-F à F2 pour Passe Crassane.



Stade D3

« Ecartement des boutons floraux » (BBCH 56)



Stade E

« Les sépales laissent voir les pétales » (BBCH 57)



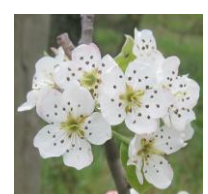
Stade E2

« Les sépales laissent voir les pétales » (BBCH 59)



Stade F

« Première fleur » (BBCH 60)



Stade F

« Pleine floraison » (BBCH 65)

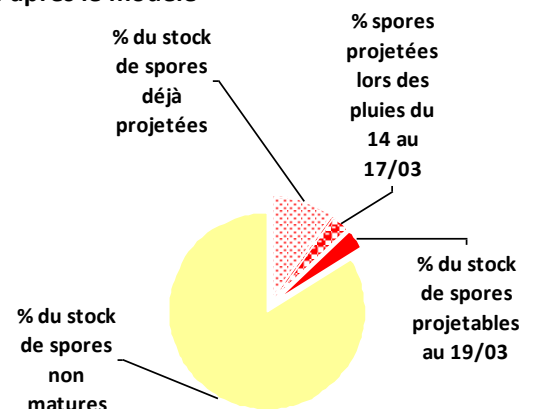
• Tavelure

Selon les données issues du modèle Tavelure du pommier DGAL-ONPV/INOKI®, la période pluvieuse du 15 au 17 mars a engendré des contaminations sur l'ensemble des secteurs.

Les suivis des projections d'ascospores de tavelure réalisés avec le capteur de type Burkard sur le site de Villenave-d'Ornon en Gironde et au moyen de lames sur le site de Ste-Livrade-sur-Lot en Lot-et-Garonne ont mis en évidence des niveaux de projections importants lors des pluies qui sont intervenues du 14 au 16 mars.

D'après le modèle, la maturation des périthèces s'accélère, le stock de spores projetables progresse actuellement de 1 à 1,5 % par jour. Suite aux dernières pluies, le potentiel de spores projetables oscille, à ce jour, entre 2,5 et 4 % du stock annuel.

Maturation et projections d'après le modèle



Evaluation du risque

La maturation des périthèces s'accélère. Avec l'absence de précipitations annoncée pour les prochains jours, **le potentiel de spores projetable sera important à la prochaine pluie** et le risque tavelure pourrait être élevé si les conditions de températures et d'humectation sont réunies.

Conditions nécessaires aux contaminations par la tavelure (d'après tables de Mills et Laplace)

Température moyenne	7°C	8°C	10°C	11°C	12°C	13°C	15°C	18°C
Durée de la période d'humectation	18h	17h	14h	13h	12h	11h	9h	8h

Contaminations enregistrées sur la période du 12 au 17 mars

	Stations Météo	Dates de contamination	Gravité*
47	Beaupuy	15/03 à 18h au 17/03 à 00h	Assez Grave
	Béquin	15/03 à 23h au 17/03 à 07h	Assez Grave
	Ste-Livrade-sur-Lot	15/03 à 23h au 16/03 à 19h	Légère
33	Les Leves	15/03 à 18h au 18/03 à 02h	Grave
24	Lanxade	15/03 à 20h au 16/03 à 21h	Assez Grave
16	Le Tâtre	15/03 à 22h au 16/03 à 19h	Légère
17	St-Quantin de Rançanne	15/03 à 19h au 17/03 à 08h	Grave
	St-Sigismond-de-Clermont	15/03 à 19h au 17/03 à 08h	Grave

« - » : pas de contamination enregistrée sur la période interrogée

* : les contaminations sont indiquées selon une gravité croissante : Légère < Assez grave < Grave

La gestion des parcelles vis-à-vis de la tavelure doit s'effectuer en tenant compte de l'évolution de la végétation et des pluies annoncées afin d'éviter l'installation de la maladie pendant la période des contaminations primaires.

• Feu bactérien

La bactérie responsable du feu bactérien *Erwinia amylovora* se conserve durant l'hiver dans les chancres de l'année précédente et reprend son activité lors du démarrage de la végétation.

Les conditions d'infection du feu bactérien sont liées à plusieurs facteurs :

- la présence d'organes réceptifs sur le végétal (fleurs et jeunes pousses),
- la présence d'inoculum dans l'environnement,
- des conditions climatiques favorables à la multiplication de la bactérie.

Conditions climatiques favorables aux infections :

Température maximale > à 24°C

ou

Température maximale > à 21°C et minimale > à 12°C

ou

Température maximale > à 18°C et minimale > à 10°C et Pluie > à 2 mm

Evaluation du risque

La période de forte sensibilité au feu bactérien (période de floraison) débute pour le poirier et va débiter pour les pommiers à débourrement précoce. Les températures annoncées pour les 8 prochains jours ne sont pas favorables aux infections, il faut cependant rester attentif à l'évolution de la météo.

Dans les parcelles où des dégâts de feu bactérien ont été observés l'année dernière, il faudra rester vigilant durant toute la période de floraison et de pousse si les conditions climatiques s'avéraient favorables au développement de la maladie. Des contrôles visuels seront indispensables pour déceler rapidement toute manifestation de la maladie et supprimer, le cas échéant, les symptômes le plus tôt possible après leur apparition afin d'éviter de nouvelles contaminations. Le marquage des zones touchées au moyen de repères type « ruban de chantier » permettra de suivre l'évolution des foyers.

• Oïdium

Des températures douces et une forte hygrométrie sont favorables au développement du champignon. Sur pommier, seules les jeunes feuilles sont sensibles, elles sont réceptives jusqu'à 6 jours après leur apparition.

Sur arbres touchés en 2019, des symptômes (liés aux infections de l'année dernière) sont observés.

Evaluation du risque

La gestion des parcelles vis-à-vis de l'oïdium doit s'effectuer en tenant compte de la sensibilité variétale et de l'importance des dégâts observés en 2019.

Mesures prophylactiques : elles sont à privilégier en supprimant et brûlant les rameaux oïdiés qui constituent l'inoculum de départ.

• Rugosité

La période de sensibilité à la rugosité débute au stade E-E2 « les sépales laissent voir les pétales » (BBCH 57-59) et s'achève 8 semaines plus tard. Des périodes froides et humides au moment de la floraison et jusqu'à la nouaison favorisent l'apparition de rugosité.

La gestion de parcelles doit s'effectuer en tenant compte des conditions climatiques, de la sensibilité variétale et de la gestion de la nouaison.

• Puceron cendré du pommier et puceron mauve du poirier

Les éclosions des œufs d'hiver de pucerons se poursuivent.

En vergers la présence de fondatrices de puceron cendré est fréquemment observée. Dans nos parcelles de référence, le pourcentage de bourgeons occupés augmente. Des débuts d'enroulements du feuillage sont observés ainsi que les toutes premières colonies.

Evaluation du risque

La période à risque d'éclosions est en cours.



Pucerons cendrés

(Crédit Photo : E. Marchesan - FDGDON 47)

Seuil indicatif de risque : la simple présence de ce puceron constitue le seuil de nuisibilité.

Méthodes alternatives : des produits de biocontrôle existent. Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDQPV/2020-110 du 12/02/20 consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)

B

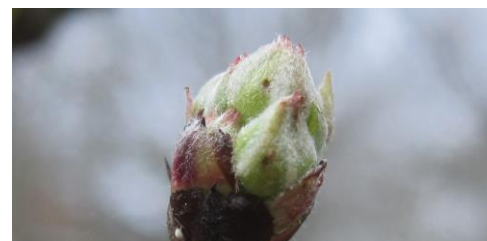
• Anthonome du pommier

Dans les parcelles touchées les années précédentes, un suivi régulier par battage à partir du stade B (BBCH 51) au stade D (BBCH 55) permet d'évaluer l'importance des populations.

En parcelle sensible, jusqu'à ce début de semaine, peu d'adultes ont été observés lors des battages. Quelques piqûres ont été notées au niveau des bourgeons.

Evaluation du risque

En parcelles sensibles, la période à risque est en cours pour les variétés n'ayant pas dépassé le stade D.



Piqûres d'anthonome

(Crédit Photo : E. Marchesan - FDGDON 47)

Seuil indicatif de risque : 30 adultes sur 100 battages ou 10 % des bourgeons présentant des piqûres de nutrition. En parcelles conduites en agriculture biologique, compte tenu de la difficulté de gestion de ce ravageur, le seuil peut être baissé à 10 adultes pour 100 battages.

• Tordeuse orientale

Sur notre réseau de piégeage, les premières prises ont été enregistrées en ce milieu de semaine. Le vol devrait se généraliser dans les prochains jours.

Dans les parcelles qui nécessitent une surveillance de ce ravageur, les pièges à phéromone doivent être en place.

B

Méthodes alternatives : des produits de biocontrôle existent.

La gestion des parcelles vis-à-vis de la tordeuse orientale peut être raisonnée par la méthode de la confusion sexuelle. La mise en place des diffuseurs de phéromones est à réaliser avant le début du vol. Lorsqu'elle est combinée avec la confusion carpocapse des pommes, elle peut être réalisée avant le début du vol de ce dernier (qui débute généralement autour de mi-avril).

Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDQPV/2020-110 du 12/02/20 consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)

• Tordeuses de la pelure

Les tordeuses de la pelure, *Capua* et *Pandemis* hivernent à l'état de larves et reprennent leur activité fin mars-début avril. Les larves pénètrent dans les bourgeons et rongent les organes foliaires et floraux qu'elles fixent ensemble par des fils de soie.

Des dégâts de tordeuses et de chenilles défoliatrices de type Cheimatobie ont été notés en parcelle de référence.

Evaluation du risque

La reprise d'activité des larves est en cours.



Dégât de tordeuse sur bouquet floral
(Crédit Photo : E. Marchesan - FDGDON 47)

La gestion des parcelles vis-à-vis de ces tordeuses doit être réalisée en fonction d'un seuil de présence du ravageur au printemps. Le contrôle visuel porte sur 500 bouquets floraux soit 10 bouquets sur 50 arbres.

Seuil indicatif de risque : 5 % d'organes occupés par une larve.

• Acariens rouges

Le suivi d'œufs d'acariens rouges, réalisé sur planchette en conditions naturelles sur le site de Ste-Livrade-sur-Lot en Lot-et-Garonne, confirme le début des éclosions entre le 14 et le 16 mars.

En parcelle bien exposée, les premières larves ont également été observées lors des observations réalisées en ce milieu de semaine.

Les prochains bulletins préciseront les dates des 50 et 80 % d'éclosions d'après les simulations réalisées à partir d'œufs d'acariens rouges placés en étuve.

B

Méthodes alternatives : des produits de biocontrôle existent. Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDQPV/2020-110 du 12/02/20 consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)

• Hoplocampe

L'hoplocampe est un ravageur en recrudescence. La femelle pond dans les fleurs au stade F-F2. Les éclosions débutent 10 à 15 jours plus tard. La larve se nourrit du fruit dans lequel elle forme une cavité importante. Les fruits attaqués présentent une perforation noirâtre d'où s'écoule des déjections foncées, ils chutent prématurément.

La présence de ce ravageur peut être contrôlée par la mise en place de pièges chromatiques blancs, leur mise en place est à prévoir au moins une semaine avant la date de floraison. Sur variété à débourrement précoce les pièges doivent être en place.

Pour l'hoplocampe du pommier, le seuil approximatif à partir duquel, le risque de pontes est important est fixé à un total de 20 à 30 captures par piège depuis le début du vol. Pour l'hoplocampe du poirier, il n'existe pas de seuil déterminé sur la base du piégeage.

Mesures prophylactiques : Des mesures prophylactiques sont envisageables en détruisant les jeunes fruits attaqués.

Des essais de piégeage massif (60 à 150 pièges par hectare) réalisés en vergers de pommes à cidre ont montré une certaine efficacité dans des conditions de pression relativement faible (moins de 10 % de dégâts dans le témoin non traité). Le piégeage a été réalisé au moyen d'assiettes blanches fixées sur les troncs ou les branches, de préférence exposées au sud, puis engluées.

• Psylle du poirier

Les stades larvaires évoluent et les larves se cachent dans les corymbes.

Evaluation du risque

La période à risque concernant les éclosions est en cours.

Mesures prophylactiques : afin de limiter le développement de ce ravageur en saison, il est important de maintenir un bon équilibre végétatif en réalisant une taille adaptée et une fertilisation raisonnée pour éviter les excès de végétation qui lui sont favorables. La faune auxiliaire du verger (punaises prédatrices) nécessaire à la réduction des populations de psylle doit être préservée notamment en conservant un environnement favorable.

• Phytopte du poirier

Le phytopte cécidogène (*Phytoptus pyri*) est un ravageur occasionnel qui reprend son activité au moment de l'ouverture des bourgeons (stade D-D3). Les adultes colonisent les jeunes feuilles et provoquent par leurs piqûres de petites galles d'abord de couleur vert clair qui ensuite virent au rouge-brun.

Les premiers symptômes sont observés sur variété à débourrement précoce.

Mesures prophylactiques : des observations réalisées dès l'apparition des premières feuilles permettent de détecter leur présence. Des mesures prophylactiques sont envisageables en éliminant les parties atteintes.



Dégâts de phytopes cécidogènes
(Crédit Photo : E. Marchesan - FDGDON 47)

• Cécidomyie des poirettes

Présent de façon très ponctuelle, ce ravageur est à l'origine de dégâts occasionnels. La femelle pond dans les bourgeons encore fermés (au stade D3 du poirier). Dès la fin de la floraison, les larves se développent dans les très jeunes fruits qui prennent l'aspect de « calebasse », noircissent et chutent.

Evaluation du risque

En parcelles sensibles, la période à risque est en cours pour les variétés au stade D3.

Mesures prophylactiques : des mesures prophylactiques seront envisageables lors du grossissement des fruits en détruisant les poirettes atteintes dès qu'elles sont différenciables des fruits sains.

• Xylébore disparate

L'essaimage des adultes s'effectue de façon très étalée et discontinue (février à mai). Il a lieu aux heures les plus chaudes de la journée (au moins 18°C).

Sur notre réseau de piégeage, une reprise des captures est enregistrée depuis mercredi.

Evaluation du risque

La hausse des températures maximales en cours depuis ce milieu de semaine est favorable à la reprise des émergences.

Mesures prophylactiques : les mesures prophylactiques sont à privilégier, la taille et la destruction des bois atteints sont une précaution indispensable. Il est également nécessaire, en parallèle, d'essayer d'agir sur les « causes » qui favorisent les attaques de xylébore (présence de mouillères, carences...) par des aménagements et/ou méthodes culturales adaptées.

• Auxiliaires

Les auxiliaires sont encore discrets mais on peut observer la présence de coccinelles *Chilocorus*, de syrphes et d'acariens prédateurs *Trombidium sp.*



Chilocorus sp

(Crédit Photo : S. Lalanne - FREDON AQ)

• Période de floraison

Les abeilles butinent, protégeons les ! Respectez la réglementation « abeilles » et lisez attentivement la note nationale BSV 2018 sur les abeilles

1. Dans les situations proches de la floraison des arbres fruitiers et des parcelles légumières, lors de la pleine floraison, ou lorsque d'autres plantes sont en fleurs dans les parcelles (semées sous couvert ou adventices), utiliser un insecticide ou acaricide portant **la mention « abeille », autorisé « pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles » et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin)** lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.
2. **Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles.** Cette mention « abeille » rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles **mais reste potentiellement dangereux.**
3. **Il est formellement interdit de mélanger pyréthrinoïdes et triazoles ou imidazoles.** Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthrinoïde en premier.
4. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.
5. **Lors de la pollinisation** (prestation de service), de nombreuses ruches sont en place dans les vergers et les cultures légumières. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines ont un effet toxique pour les abeilles. **Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches.**

Pour en savoir plus : téléchargez la plaquette « [Les abeilles butinent](#) » et la note nationale BSV « [Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les !](#) » sur les sites Internet partenaires du réseau d'épidémiosurveillance des cultures ou sur www.itsap.asso.fr

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Pommier/Poirier – Edition Sud Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes : Arvitec, CDA17, CDA 24, CDA 47, FDGDON 47, FREDON Aquitaine, LDA 33, Les 3 domaines, Rouquette, SDA Bouglon, SICA Castang, Valprim

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Office Français de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".